

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES ET
RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

EXERCICE FINANCIER 2023

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 5 décembre 2022, à 18 h 15, dans la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia pour l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement concernant les taxes pour l'exercice financier 2023 ainsi que l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement sur la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets. Cette séance sera également offerte en webdiffusion en direct.

Toute personne désirant soumettre des questions au conseil devra remplir, au préalable, le formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Cité au www.ville.dorval.qc.ca, sur la page « Séances du conseil municipal ». Le formulaire devra être reçu avant midi le jour de la séance.

DONNÉ A DORVAL, ce 23 novembre 2022.

(Signé) Me Chantale Bilodeau
Greffière